

PROCÉDURE DE GESTION DES ABSENCES XENUS FORMATION CFA

Ce document porte à la connaissance l'ensemble des stagiaires et partenaires (employeurs) de XENUS FORMATION CFA, l'objet étant la gestion des absences par XENUS FORMATION CFA ainsi que le résultat des absences non justifiées. **Aussi en rappel suivre la formation est une obligation dans le cadre du dispositif du contrat en alternance.**

Une absence injustifiée est définie par le fait que le stagiaire n'est pas en mesure d'apporter une justification à son absence.

Les justifications d'absences qui seront acceptées par XENUS FORMATION CFA sont :

- **certificat de travail**
- **convocation par une administration** (CAF, PÔLE EMPLOI, Tribunal etc)
- **convocation à un examen** (permis b etc)

Les justifications d'absences sont à transmettre dans les 48 heures par email xenusformation@gmail.com

L'employeur qui décide à titre exceptionnel de garder le stagiaire en emploi le jour de la formation, il devra envoyer un email précisant cet effet. Le email doit être adressé à XENUS FORMATION CFA en mentionnant la date de cet effet et le nom, prénoms du stagiaire, à transmettre par email xenusformation@gmail.com

Absences injustifiées	Procédure	Procédure
1ère absence injustifiée	Envoi de la 1ère lettre d'avertissement au stagiaire	La lettre d'avertissement du stagiaire et aussi transmise à l'entreprise
<i>Possibilité d'entretien avec le stagiaire et l'employeur</i>		
2ème absence injustifiée	Envoi de la 2ème lettre d'avertissement au stagiaire	La lettre d'avertissement du stagiaire et aussi transmise à l'entreprise
<i>Possibilité d'entretien avec le stagiaire et l'employeur</i>		
3ème absence injustifiée	Envoi de la 3ème lettre d'avertissement au stagiaire	La lettre d'avertissement du stagiaire et aussi transmise à l'entreprise
<i>Possibilité d'entretien avec le stagiaire et l'employeur</i>		
Prise de décision par XENUS FORMATION CFA	Rupture de la convention de formation - Fin de la formation	Attestation fin de formation transmise à aux stagiaire, à l'OPCO et à l'employeur
Le stagiaire	Fin de la formation et le stagiaire ne bénéficie pas d'accompagnement de la part de XENUS FORMATION du fait de ses absences injustifiées	

stagiaire est aussi appelé un apprenti